



Distr.: GÉNÉRALE

IDB.27/11/Rev.1  
21 août 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

## Conseil du développement industriel

Vingt-septième session  
Vienne, 26-28 août 2003

### LISTE DES ÉTATS FIGURANT À L'ANNEXE I DE L'ACTE CONSTITUTIF DE L'ONUDI

Note du Secrétariat

1. On trouvera ci-après les listes d'États insérées par le Dépositaire dans l'Annexe I à l'Acte constitutif de l'ONUDI, publiées sous la cote UNIDO/GC.1/3. Conformément à l'Annexe I de l'Acte constitutif, les listes d'États à insérer dans cette annexe par le Dépositaire (le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) sont celles qui ont été établies par l'Assemblée générale des Nations Unies aux fins du paragraphe 4 de la section II de sa résolution 2152 (XXI) et qui étaient valables à la date de l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif, c'est-à-dire le 21 juin 1985.

2. Au 21 août 2003, 171 États étaient Membres de l'ONUDI. Parmi eux, 168 figurent sur les listes d'États à insérer par le Dépositaire à l'Annexe I de l'Acte constitutif (voir au verso). Les trois États énumérés ci-après, qui sont devenus Membres de l'ONUDI, ne figurent encore sur aucune de ces listes:

État	Date d'adhésion
Tadjikistan	9 juin 1993
Timor-Leste	31 juillet 2003
Turkménistan	16 février 1995

Conformément au paragraphe 1 de l'Annexe I de l'Acte constitutif, si un État qui n'est pas visé dans l'une quelconque des listes devient Membre de l'ONUDI, la Conférence générale décide, après des consultations appropriées, sur laquelle de ces listes ledit pays doit être inscrit. La question a donc été portée à l'attention de la Conférence pour examen à sa neuvième session.

3. La présente note remplace le document IDB.27/11.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

**A. États figurant dans la liste A du document UNIDO/GC.1/3**

Afghanistan	Gabon	Maldives	République populaire démocratique de Corée
Afrique du Sud	Gambie	Mali	République-Unie de Tanzanie
Algérie	Ghana	Maroc	Rwanda
Angola	Guinée	Maurice	Sao Tomé-et-Principe
Arabie saoudite	Guinée-Bissau	Mauritanie	Sénégal
Bahreïn	Guinée équatoriale	Mongolie	Seychelles
Bangladesh	Inde	Mozambique	Sierra Leone
Bénin	Indonésie	Myanmar	Somalie
Bhoutan	Iran (République islamique d')	Namibie	Soudan
Botswana	Iraq	Népal	Sri Lanka
Burkina Faso	Israël	Niger	Swaziland
Burundi	Jamahiriya arabe libyenne	Nigéria	Tchad
Cambodge	Jordanie	Oman	Thaïlande
Cameroun	Kazakhstan	Ouganda	Togo
Cap-Vert	Kenya	Ouzbékistan	Tonga
Chine	Kirghizistan	Pakistan	Tunisie
Comores	Koweït	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Vanuatu
Congo	Lesotho	Philippines	Viet Nam
Côte d'Ivoire	Liban	Qatar	Yémen
Djibouti	Libéria	République arabe syrienne	Zambie
Égypte	Madagascar	République centrafricaine	Zimbabwe
Émirats arabes unis	Malaisie	République de Corée	
Érythrée	Malawi	République démocratique du Congo	
Éthiopie		République démocratique populaire lao	
Fidji			

**B. États figurant dans la liste B du document UNIDO/GC.1/3**

Allemagne	Finlande	Luxembourg	Portugal
Autriche	France	Malte	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Belgique	Grèce	Monaco	Suède
Chypre	Irlande	Norvège	Suisse
Danemark	Italie	Nouvelle-Zélande	Turquie
Espagne	Japon	Pays-Bas	

**C. États figurant dans la liste C du document UNIDO/GC.1/3**

Argentine	Cuba	Honduras	Sainte-Lucie
Bahamas	Dominique	Jamaïque	Saint-Kitts-et-Nevis
Barbade	El Salvador	Mexique	Saint-Vincent- et-les Grenadines
Belize	Équateur	Nicaragua	Suriname
Bolivie	Grenade	Panama	Trinité-et-Tobago
Brésil	Guatemala	Paraguay	Uruguay
Chili	Guyana	Pérou	Venezuela
Colombie	Haïti	République dominicaine	
Costa Rica			

**D. États figurant dans la liste D du document UNIDO/GC.1/3**

Albanie	Bulgarie	Géorgie	République tchèque
Arménie	Croatie	Hongrie	Roumanie
Azerbaïdjan	ex-République yougoslave de Macédoine	Lituanie	Serbie-et-Monténégro
Bélarus	Fédération de Russie	Pologne	Slovaquie
Bosnie-Herzégovine		République de Moldova	Slovénie
			Ukraine